

SICAV BNA
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2003

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier lors de la réunion de votre conseil d'Administration tenue le 28 mars 2003, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des comptes trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2003.

Nous avons procédé, dans le cadre de notre mission, au contrôle des états financiers de la SICAV-BNA à la date sus indiquée. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises et a comporté, par conséquent, les contrôles, sondages ainsi que toutes autres procédures de vérification jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligence normale.

Nous avons vérifié le respect par la SICAV-BNA des conventions comptables de base telles que prévues par la loi 96-112 du 30 décembre 1996, du décret 96-2459 du 30 décembre 1996 ainsi que des normes comptables relatives aux OPCVM prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Au 30 Septembre 2003, les actifs de la société SICAV-BNA se chiffrent à 2.498.561 D et sont composés de :

- Valeurs mobilières pour un total de 2.005.176 D soit 80,253 % ;
- Et de liquidités et équivalents de liquidités pour un total de 493.385 soit 19,747 %.

La société SICAV-BNA emploie son actif net arrêté à 2.449.499 D en titres émis par des sociétés dans des proportions variables, dont une ci-après citée dépasse le taux de participation maximum de 10 % prévu par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif :

SOCIETE	POURCENTAGE DE L'ACTIF NET EMPLOYE DANS LA PARTICIPATION
TUNIS-RE	17,519 %

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies et à l'exception des remarques développées ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la SICAV-BNA arrêtés au 30 Septembre 2003 tels qu'annexés aux pages suivantes du présent rapport sont réguliers et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société.

Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Septembre 2003 font apparaître un total du bilan de 2.498.561 D, un actif net de 2.449.499 D et un résultat net bénéficiaire de 53.167 D.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
raouf menjour

PARTENAIRE INDEPENDANT
DE BAKER TILLY INTERNATIONAL

SICAV BNA
Bilan arrêté au 30 Septembre 2003
En dinars tunisiens

	Note	30/09/2003	30/09/2002	31/12/2002
ACTIF				
Portefeuille-titres	3.1	2 005 176	2 630 620	2 406 932
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 883 032	2 414 226	2 187 778
Autres valeurs		122 144	216 394	219 154
Placements monétaires et disponibilités		493 385	232 790	144 024
Placements monétaires	3.2	404 728	196 081	143 986
Disponibilités		88 657	36 709	38
Autres actifs			53 012	22 923
Débiteurs divers			53 012	22 923
TOTAL ACTIF		2 498 561	2 916 422	2 573 879
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	3.3	13 421	12 664	12 466
Autres créditeurs divers	3.4	35 641	190 353	33 463
TOTAL PASSIF		49 062	203 017	45 929
ACTIF NET				
Capital	3.5	2 335 568	2 632 963	2 461 136
Sommes distribuables		113 931	80 442	66 814
Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.6	113 916	80 404	66 777
Report à nouveau		15	38	37
ACTIF NET		2 449 499	2 713 405	2 527 950
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 498 561	2 916 422	2 573 879

SICAV BNA
Etat de résultat arrêté au 30 Septembre 2003
En dinars tunisiens

	Note	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/01/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002	Période 01/01/2002 30/09/2002	Période 01/01/2002 31/12/2002
Revenus du portefeuille-titres	4.1	58 965	169 355	78 753	146 597	149 009
Dividendes		58 965	165 954	76 291	137 700	137 700
Revenus des titres OPCVM			1 408		1 424	1 424
Revenus des obligations et valeurs assimilées			1 993	2 462	7 473	9 885
Revenus des placements monétaires	4.2	5 996	15 209	1 161	25 644	26 695
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		64 961	184 564	79 914	172 241	175 704
Charges de gestion des placements	4.3	< 9 629>	< 26 699>	< 9 721>	< 36 558>	< 45 782>
REVENU NET DES PLACEMENTS		55 332	157 865	70 193	135 683	129 922
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.4	< 12 190>	< 35 837>	< 18 364>	< 55 517>	< 62 861>
RESULTAT D'EXPLOITATION		43 142	122 028	51 829	80 166	67 061
Régularisation du résultat d'exploitation		< 11 366>	< 8 112>	< 1 206>	238	< 284>
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		31 776	113 916	50 623	80 404	66 777
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		38 764	325 329	< 53 176>	< 210 504>	< 213 319>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	4.5	< 28 239>	< 245 253>	< 58 314>	< 222 327>	< 384 509>
Frais de négociation		< 500>	< 2 478>	< 755>	< 9 035>	< 11 043>
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		10 025	77 598	< 112 245>	< 441 866>	< 608 871>
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4.6	53 167	199 626	< 60 416>	< 361 700>	< 541 810>

SICAV BNA
Etat de variation de l'actif net
arrêté au 30 Septembre 2003
En dinars tunisiens

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/01/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002	Période 01/01/2002 30/09/2002	Période 01/01/2002 31/12/2002
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTAT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	53 167	199 626	< 60 416>	< 361 700>	< 541 810>
Résultat d'exploitation	43 142	122 028	51 829	80 166	67 061
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	38 764	325 329	< 53 176>	< 210 504>	< 213 319>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	< 28 239>	< 245 253>	< 58 314>	< 222 327>	< 384 509>
Frais de négociation de titres	< 500>	< 2 478>	< 755>	< 9 035>	< 11 043>
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	< 1>	< 66 799>	1	< 128 435>	< 128 437>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	< 258 583>	< 211 278>	< 68 368>	< 942 959>	< 948 302>
Souscriptions					
Capital	1 571 300	4 150 400	700 300	10 636 500	10 940 200
Régularisation des sommes non distribuables	< 641 632>	< 1 715 417>	< 286 555>	< 3 294 664>	< 3 424 189>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	41 705	58 863	12 675	9 808	14 362
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos					
Rachats					
Capital	< 1 985 700>	< 4 506 300>	< 801 400>	< 11 961 000>	< 12 267 600>
Régularisation des sommes non distribuables	808 815	1 868 151	320 493	3 675 967	3 803 570
Régularisation des sommes distribuables	< 53 071>	< 66 975>	< 13 881>	< 9 570>	< 14 645>
Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos					
VARIATION DE L'ACTIF NET ACTIF NET	< 205 417>	< 78 451>	< 128 783>	< 1 433 094>	< 1 618 549>
En début de période	2 654 916	2 527 950	2 842 188	4 146 499	4 146 499
En fin de période	2 449 499	2 449 499	2 713 405	2 713 405	2 527 950
NOMBRE D'ACTION (ou de parts)					
En début de période	44 187	43 602	44 642	56 876	56 876
En fin de période	40 043	40 043	43 631	43 631	43 602
VALEUR LIQUIDATIVE	61,171	61,171	62,189	62,189	57,977
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	7,184%	11,194%	-9,204%	-16,005%	-17,933%

NOTES AUX ETATS FINANCIER

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a été créée le 4 novembre 1993 et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 2 août 1993.

Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi 95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20 %.

La BNA CAPITAUX intermédiaire en bourse assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA, la Banque Nationale Agricole est désignée dépositaire de ses actifs.

2- CONVENTIONS ET PRINCIPES COMPTABLES :

Les états financiers de SICAV BNA arrêtés au 30 Septembre 2003, sont établis conformément aux prescriptions prévues par la loi 96-112 du 30-12-1996, le décret 96-2459 du 30-12-1996 ainsi que les normes 16 à 18 prévues par l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net,
- Les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour le prix d'achat. Les frais sur les opérations sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de l'exercice.

2-3- Evaluation des placements monétaires :

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2-4- Cession des placements :

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3. ACTIFS

3.1 Portefeuille titres :

Le portefeuille titres s'analyse comme suit :

	Coût d'acquisition	+/- Values	Valeur actuelle
Actions et droits rattachés	2.593.257	<710.225>	1.883.032
Titres SICAV	121.408	736	122.144
Total	2.714.665	<709.489>(1)	2.005.176

(1) Ce solde correspond au montant des plus ou moins values potentielles résultant de l'évaluation du portefeuille au 30 Septembre 2003.

Les mouvements enregistrés sur le poste portefeuille –titres durant la période du 1er Juillet au 30 Septembre 2003 sont les suivants :

	Coût d'Acquisition	Plus/moins Values Latentes	Valeur Boursière
Soldes au 30 Juin 2003	2 731 776	-748 253	1 983 523
Acquisitions de la période	100 095		100 095
Cessions de la période (1)	-117 206		-117 206
Variations des plus ou moins values potentielles sur titres		38 764	38 764
Soldes au 30 Septembre 2003	2 714 665	-709 489	2 005 176

(1) La moins value réalisée sur les cessions des titres est arrêtée à 28 239 dinars.

Le tableau détaillé du portefeuille est présenté en annexe.

SICAV BNA
Portefeuilles titres
arrêté au 30 Septembre 2003
En dinars tunisiens

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2003	% actif net	% actif	% du capital de l'émetteur
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 593 256	1 883 032	76,87	75 364	
Actions valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote		2 093 300	1 453 903	59,35	58 190	
Actions		2 093 276	1 453 879	59,35	58 189	
AB	2	43	36		0	
AMS	1	5	2		0	
ASTREE	50	686	1 100	0,04	0,044	0,00
ATL	715	24 826	9 939	0,41	0,398	0,07
BTEI	8 000	161 213	155 200	6,34	6 211	0,18
ELECTROSTAR	525	7 339	2 604	0,11	0,104	0,03
ICF	295	18 362	10 591	0,43	0,424	0,03
SFBT	3 940	209 049	184 022	7,51	7 365	0,04
SIAME	7 364	372 712	142 714	5,83	5 712	0,55
SIMPAR	10 400	137 616	146 536	5,98	5 865	1,73
SIPHAT	5 800	65 118	45 820	1,87	1 834	0,32
SOTETEL	5 059	309 550	231 303	9,44	9 257	0,25
SOTRAPIL	17 833	331 750	240 621	9,82	9 630	0,69
SOTUMAG	6 255	104 369	69 430	2,83	2 779	0,70
SOTUVER	2 000	21 200	15 906	0,65	0,637	0,19
SPDIT SICAF	3 500	89 950	76 832	3,14	3 075	
STB	16 000	207 154	114 880	4,69	4 598	4,69
TLAIT	1 388	32 334	6 343	0,26	0,254	0,09
Droits		24	24	0,00	0,00	
AMSDA1/50	1					
AMSDA1/51	1					
AMSDA21/51	1					
BNA DA 49	20	22	22		0	
AB DA 1/27	2	2	2	0	0	
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés non admis à la cote		499 956	429 129	17,52	17 175	
TUNISRE	41 663	499 956	429 129	17,52	17 175	1,89
Titres des OPCVM		121 408	122 144	4,99	4 888	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 177	121 408	122 144	4,99	4 888	
TOTAL		2 714 664	2 005 176	81,86	80 253	

3.2 Placements monétaires :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Bons du Trésor	402	402 000	404 728	16.52%

3.3 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 30/09/2003	Solde au 30/09/2002
Rémunération du gestionnaire	9.165	9.422
Rémunération du dépositaire	4.256	3.242
Total	13.421	12.664

3.4 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 30/09/2003	Solde au 30/09/2002
Jetons de présence	3.094	2.260
Commissaire aux comptes	8.220	2.720
Conseil du marché financier	188	227
Primes + Indemnités	19.042	29.741
Rachat		142.027
Autres	5.097	13.378
TOTAL	35.641	190.353

3.5 Capital social :

Le capital social de la SICAV BNA s'élève à 2.335.568 D, il se détaille comme suit :

Capital en nominal	4.004.300
Sommes non distribuables	<1.668.732>

3.5.1 Capital en nominal :

L'évolution du capital de la SICAV-BNA s'analyse comme suit :

Capital au 1/1/2003	
Montant	4.360.200
Nombre de titres	43.602
Nombre d'actionnaires	271
Souscriptions réalisées	
Montant	4.150.400
Nombre de titres émis	41.504
Rachats effectués	
Montant	4.506.300
Nombre de titres rachetés	45.063
Capital au 30/09/2003	
Montant	4.004.300
Nombre de titres	40.043
Nombre d'actionnaires	255

3.5.2 Sommes non distribuables :

Cette rubrique se compose de :

Sommes non distribuables exercices antérieurs	<1.899.064>
Sommes non distribuables exercice en cours	230.332

3.5.2.1 Sommes non distribuables exercices antérieurs :

Résultat non distribuable exercices clos	<1.669.574>
Emissions en primes d'émission au 31 décembre 2002	<3.424.189>
Rachats en primes d'émissions au 31 Décembre 2002	3.803.570
Résultat non distribuable au 31/12/2002	<608.871>
Total	<1.899.064>

3.5.2.2 Sommes non distribuables exercice en cours :

Cette rubrique s'analyse comme suit:

Résultat non distribuable au 30 Septembre 2003	77.598
Emissions en primes d'émission au 30 Septembre 2003	<1.715.417>
Rachats en primes d'émission au 30 Septembre 2003	1.868.151
Total	230.332

3.6 Sommes distribuables exercice en cours :

Résultat d'exploitation au 30 Septembre 2003	122.028
Régularisation du résultat d'exploitation	<8.112>
Total	113.916

4. ETAT DE RESULTAT :**4.1 Revenus du portefeuille titre :**

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002
Dividendes des actions admises à la cote	(1) 58.965	76.291
Revenus des titres émis par le trésor négociables		2.462
Total	58.965	78.753

(1) Ce total représente les dividendes encaissés sur les titres suivants:

SOCIETE	MONTANT
SIMPAR	13.000
ASTREE	29
TUNISRE	29.164
SOTRAPIL	15.409
ELECTROSTAR	158
SOTUVER	1.200
AMEN BANK	5
TOTAL	58.965

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002
Intérêts bons de trésor	3.757	645
Intérêts billets de trésorerie	2.239	516
Total	5.996	1.161

4.3 Charges de gestion des placements :

Les charges de gestion se détaillent comme suit :

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002
Rémunération du gestionnaire	9.165	9.422
Rémunération du dépositaire	464	299
Total	9.629	9.721

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002
Primes et indemnités	6.066	7.077
Jetons de présence	916	943
Redevance payée au CMF	655	673
Honoraires	2.780	2.780
Autres	1.773	6.891
Total	12.190	18.364

4.5 Plus ou moins values réalisées :

Le montant de 28.239 D représente la moins value réalisée suite aux cessions des actions.

4.6 Résultat de la période :

Le résultat de la période s'analyse comme suit :

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 30/09/2002
Résultat d'exploitation	43.142	51.829
Résultat non distribuable	(1) 10.025	<112.245>
Total	53.167	<60.416>

(1) le résultat non distribuable de la période est analysé comme :

	Période 01/07/2003 30/09/2003	Période 01/07/2002 31/09/2002
Variation des plus ou moins values potentielles	38.764	<53.176>
Moins values réalisées	<28.239>	<58.314>
Frais de négociation	<500>	<755>
Total	10.025	<112.245>